Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

ASSEMBLEE DE PAROISSE DE BLONAY - SAINT-LEGIER
Eglise de La Chiésaz dimanche 19 mars 2023 à 10h30 (à l'issue du culte)

PROCES-VERBAL

Le Président Henri Mérinat salue la présence de Monsieur le Municipal Bernard Degex qui représente nos autorités communales. Il annonce les excusés Claude Wüthrich et Laurent Jordan. Il rappelle les principes de l'EERV et ouvre l'assemblée. La liste de présence indique 42 participants.

1. **Approbation de l'ordre du jour**.

   Approuvé à l'unanimité.

2. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 15 novembre 2022**
   Approuvé par 41 voix et une abstention.

3. **Comptes de la paroisse pour l'exercice 2022 , rapport du trésorier Paul de Micheli**

   a. Notre **bilan** est sain et nos liquidités de 142'000 frs permettent de mener à bien nos projets. C'est le but de ces liquidités. Notre principal actif est l'immeuble du Grand Pré, dont nous continuons à alimenter les fonds de rénovation et d'amortissement.

   b. **Pertes et profits** :

      i. Le produit des cultes et collectes de 25'785 frs est en ligne avec le budget.

      ii. Les mariages et services funèbres reviennent à des niveaux supérieurs au budget.

      iii. Les dons sont stables, mais en plus nous avons reçu à nouveau le don spécial de 5'000 frs, ce qui est très apprécié.

      iv. Nous avons pu à nouveau faire une fête de paroisse, et c'est très réjouissant.

      v. La contribution régionale a pu être ramenée à 56'250 frs.

      vi. Nos frais sont stables, le travail de Pia Christinat est très apprécié.

      vii. Le bâtiment du Grand Pré reste notre très précieuse ressource financière, avec un résultat net de 16'434 frs.

      viii. Notre résultat net net est de -2'112 frs, c'est-à-dire quasiment à l'équilibre, alors que le budget (très prudent) donnait une perte de -30'937 frs.

c. **Question :** Roger Carrard remarque que dans nos comptes de bilan plusieurs postes, certains de petit montant, reviennent chaque année avec les mêmes chiffres. Ne conviendrait-il pas de les reformuler et les consolider, pour alléger la présentation de nos comptes ? Paul répond qu'effectivement pour des raisons historiques et de sensibilité envers les personnes qui ont soutenu la paroisse, nous les maintenons telles quelles. C'est un sujet que la Commission de gestion pourrait approfondir, et sur lequel elle pourrait faire des recommandations.

d. **Rapport de la Commission de gestion sur les comptes 2022 :**

Monsieur le Président de l'assemblée de paroisse,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de gestion et finances composée de MM. François Chastellain et Rolf Urech, a examiné les comptes 2022 avec M. Paul de Micheli, trésorier de la paroisse, le 10 mars dernier. Claude Wüthrich, excusé, ayant fait part de ses remarques par écrit.

Les relevés bancaires et postaux ont été dûment contrôlés. La situation de la répartition des collectes à St-Légier lors d'un culte commun avec la paroisse de La Tour-de-Peilz a fait l'objet d'un examen plus approfondi. Il s'agit en particulier des collectes qui ont une part réservée en faveur de l'EERV (par ex. Jeûne fédéral). Postérieurement à cette réunion, des précisions ont été apportées par les pasteurs.

Les comptes 2022 montrent un léger déficit, bien inférieur à celui budgété. Cet excédent de charges, qui en principe devrait être évité, reste néanmoins supportable cette année.

Nous remercions la caissière et le trésorier pour leur disponibilité et leur dévouement à la paroisse. Nous invitons l'assemblée à accepter les comptes 2022 tels que proposés et à donner décharge au trésorier.

St-Légier, le 17 mars 2023

Pour la Commission de gestion et finances :

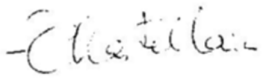

François Chastellain

e. **Approbation des comptes et décharge du Conseil de paroisse.**
L'assemblée approuve le rapport du trésorier, le rapport de la Commission de Gestion et les comptes 2022 à l'unanimité.

f. **Election d'un nouveau membre pour la Commission de gestion**
Le président annonce le retrait de François Chastellain après 10 ans d'activité à la Commission de Gestion, et le remercie chaleureusement. Catherine Wuthrich demande des précisions sur le rôle et les compétences de la Commission de

gestion. Le secrétaire de l'assemblée lit les articles du règlement ecclésiastique qui précisent sa fonction.
Anne-Marie Rochat se propose pour en faire partie, elle est élue par acclamation et remerciements du président.

4. Informations du **Conseil de paroisse (CP)**.
   Marc-Henri Pasche indique que le CP se porte à merveille, il est au complet jusqu'en 2024 année des nouvelles élections.

   Le dossier nouveaux vitraux est très bien géré par Chantal Carrard (voir point 5).

   Nous avons commandé un nouveau système d'affichage dans l'église pour remplacer l'écran démontable qui est en fin de vie et peu pratique. Il a fallu changer de fournisseur en raison d'un gros retard de livraison. Un grand merci à la Commune qui nous soutient financièrement dans cette nouvelle acquisition. Encore faudra-t-il apprendre à manipuler ce nouvel équipement de dernier cri et nous devrons former des utilisateurs.
   Le CP va prochainement passer une journée à Crêt Bérard. Au programme, travail en groupe avec marche.

5. **Projet de nouveaux vitraux dans l'église.**

   Chantal Carrard présente le projet. Notre église est un bâtiment qui a évolué à chaque époque, grâce au soutien et aux initiatives de tous ceux qui l'ont fréquentée avec émotion. Il s'avère qu'un mécène est disposé à faire concevoir et poser des vitraux sur les cinq fenêtres disponibles au niveau supérieur de la nef. Le conservateur des monuments historiques vaudois est d'avis que c'est une grande chance de donner un supplément de beauté à notre église. Une école de vitraux valaisanne est disposée à concevoir ces vitraux. Nous associons de nombreux acteurs à cette démarche dans une commission constituée du mécène, d'un architecte, d'un spécialiste des monuments historiques, d'un représentant du conseil de paroisse. Le projet prévoit de conserver les fenêtres actuelles tout en améliorant leur isolation thermique.

   Anne-Marie Rochat demande que l'on avance prudemment sans risquer de nous trouver devant un projet trop élaboré pour que nous puissions le modifier.

   Anne Lelièvre précise que le CP et l'Assemblée de paroisse seront amplement consultés.

6. **Rapport sur les activités du Synode** (Françoise Schneiter).
   Voir rapport en annexe.

   Le Président remercie Françoise de ce rapport détaillé.

7. **Informations des pasteurs sur les activités de la paroisse.**
   Anne a suivi récemment une formation sur la gestion des crises. La recherche d'un nouveau ministre se poursuit. Nous avons la chance d'avoir l'aide temporaire de Claire-Lise Favrod et de son époux Olivier. La collaboration avec La Tour de Peilz se poursuit au

bénéfice des deux paroisses. Nous envisageons d'autres cultes en commun, au château, aux Pléiades.

Le 24 février a eu lieu un temps de prière pour la paix en Ukraine et les cloches ont sonné.

La Commune nous a sollicité pour proposer une activité dans le cadre de « La Suisse bouge ». C'est pourquoi le 7 mai, nous inciterons-les paroissiens à venir au culte à pied. Un camp pour enfants aura lieu cet été avec pour activité le théâtre.

On constate la reprise réjouissante des baptêmes.

Anne annonce le départ à la retraite en 2023 de Pia Christinat, qui a assuré notre secrétariat avec grande compétence depuis 11 ans.

De même Sabina Conforto notre marguillère assure son avant dernier culte. Elle va se concentrer sur sa vocation d'accompagner des personnes en fin de vie. Un tout grand merci et bons vœux. Anne lui remet un cadeau au nom de la Paroisse.

Sabina prend la parole et donne un message vibrant de reconnaissance, d'engagement et d'humilité. Claudia Berner reprendra le flambeau.

8. **Divers et propositions individuelles.**
   Pierre Lambelet, notre délégué régional donne des nouvelles sur les dotations. Peu d'étudiants en théologie veulent reprendre une paroisse. Nous attendons un remplaçant depuis longtemps, mais d'autres paroisses sont dans une situation encore pire. Par exemple le Pays d'En-Haut n'a personne pour remplacer son pasteur qui va partir. A Vevey sur les trois pasteurs, deux ont récemment quitté le bateau ! Nous continuons à chercher, avec parfois des lueurs d'espoir.

   Autre question : certaines paroisses ont parfois des difficultés financières. Cela a été récemment le cas de Montreux. Le Conseil Synodal a fait preuve de compréhension et leur a accordé une remise significative de leur contribution. D'autre part la région a aussi un fonds de solidarité pour répondre à des problèmes ponctuels.

   Bernard Degex nous donne le salut des autorités. Soutenir et accompagner la vie sociale est une mission importante des autorités de notre commune, qui compte plus de 50 sociétés locales. Pour les questions qui touchent nos bâtiments, les séances de coordination ont repris. Un nouveau règlement des cimetières est en préparation. Pour information le plan d'affectation du Château est entré en vigueur.

   Il est nécessaire de mieux faire circuler l'information pour l'accueil des réfugiés. L'EVAM a pris diverses initiatives sans en informer la commune. Par exemple l'accueil prochain de 120 réfugiés dont 30 enfants à Mottex va avoir un impact sur l'accueil scolaire. De même le recours à une villa à Blonay pour loger 15 mineurs non accompagnés. Une Taskforce sera créée pour assurer la coordination et l'intégration des réfugiés sur la Riviera. L'EVAM organisera une séance publique en mai.

Après la prière célébrée par Anne Lelièvre, le Président lève l'assemblée à 12h05 en

remerciant tous les participants de leur présence et de leur contribution positive. Michel Zwicky a préparé un apéritif fort apprécié.

Pour le bureau de l'Assemblée :

Henri Mérinat, Président

Jacques-Louis Rochat, Secrétaire

Saint-Légier, le 19 mars 2023

Annexes : Rapport sur l'activité du Synode
Bilan au 31.12.2022
Compte de pertes et profits au 31.12.2022
Liste de présence